

# UNE ÉVALUATION DU PROJET SUR UNE STRATÉGIE NATIONALE D'ÉVALUATION DU CCOSF

Margaret J. Haworth–Brockman  
Juillet 2006

Projet n° 129



centres of excellence  
*for* WOMEN'S HEALTH

centres d'excellence  
*pour* LA SANTÉ DES FEMMES

**PRAIRIE WOMEN'S HEALTH**

---

**CENTRE OF EXCELLENCE**

RESEARCH ■ POLICY ■ COMMUNITY

# UNE ÉVALUATION DU PROJET DE RECHERCHE SUR UNE STRATÉGIE NATIONALE D'ÉVALUATION DU CCOSF

Margaret J. Haworth–Brockman

Juillet 2006

Le Centre d'excellence pour la santé des femmes des Prairies (CESFP) est l'un des centres d'excellence pour la santé des femmes financés par le Programme de contribution pour la santé des femmes de Santé Canada. Le CESFP appuie les nouvelles connaissances et recherches sur les questions relatives à la santé des femmes; et fournit des conseils stratégiques, des analyses et des renseignements aux gouvernements, aux organismes de santé et aux organisations non gouvernementales. Les opinions exprimées dans le présent rapport ne représentent pas nécessairement la politique officielle du CESFP ni celle de Santé Canada.

Le Centre d'excellence pour la santé des femmes des Prairies  
56, The Promenade  
Winnipeg (Manitoba) R3B 3H9  
Téléphone (204) 982-6630 Télécopieur (204) 982-6637  
[pwhce@uwinnipeg.ca](mailto:pwhce@uwinnipeg.ca)

Il s'agit du projet n° 129.

# Une évaluation du projet de recherche sur une stratégie nationale d'évaluation du CCOSF

## INTRODUCTION

Conformément aux lignes directrices de RHDCC<sup>1</sup>, une évaluation du projet de recherche sur une stratégie nationale d'évaluation de la pratique sage-femme a été planifiée dès le début. D'après la proposition originale présentée, la phase 3 du projet comprenait une évaluation du projet pluriannuel.

Les objectifs de l'évaluation étaient de documenter :

1. Les aspects du projet de recherche qui peuvent être considérés comme ayant donné de bons résultats;
2. Les défis liés au processus de recherche et les répercussions connexes, le cas échéant, dans le cadre de la stratégie nationale d'évaluation de la pratique sage-femme élaborée;
3. Si la stratégie nationale d'évaluation de la pratique sage-femme a entraîné des changements fondamentaux qui améliorent la conformité et la coordination des processus d'évaluation provinciaux à l'échelle du Canada;
4. Si la stratégie nationale satisfait aux besoins de tous les membres;
5. Si la stratégie nationale répond aux attentes du projet (y compris les attentes des bailleurs de fonds);
6. Les prochaines mesures à entreprendre, le cas échéant, pour finaliser la stratégie elle-même ou terminer les préparatifs liés aux outils d'évaluation individuelle;
7. Si des sous-projets devraient être achevés avant d'entreprendre un projet pilote;
8. L'état d'avancement de la stratégie en vue de la mise en œuvre d'un projet pilote; et
9. Les plans spécifiques pour s'assurer que la stratégie d'évaluation est mise en œuvre à l'échelle du Canada.

La coordonnatrice du projet a reçu régulièrement des commentaires et une orientation du comité directeur, vérifiant la progression du projet dans le cadre d'un processus itératif tout au long de son élaboration. Le 29 avril 2006, les membres du comité directeur de la Stratégie nationale d'évaluation (SNE) se sont rassemblés pendant une demi-journée dans le cadre d'une réunion d'évaluation en personne. L'évaluation a été facilitée par une consultante indépendante qui connaissait bien le projet SNE.

La réunion d'évaluation s'est concentrée sur certains des neuf objectifs en particulier. D'autres objectifs ont été abordés ailleurs dans le rapport final.

---

<sup>1</sup> Ressources humaines et Développement des compétences Canada

## MÉTHODES

Une méthode mixte a été utilisée lors de la réunion d'évaluation afin d'encourager les renseignements qui ont été échangés et les renseignements individuels de l'équipe du comité directeur. Les participantes devaient d'abord répondre aux questions d'une enquête qui énumérait tous les aspects du projet, ses succès et ses défis, y compris le processus et les résultats. L'enquête a été suivie d'un groupe de discussion facilité. À la fin de la séance facilitée, les participantes devaient examiner leurs réponses initiales à l'enquête et rajuster leurs répliques ou ajouter des commentaires selon la possibilité qu'elles ont eu de bien considérer chaque section de l'enquête au cours du groupe de discussion. L'outil d'enquête et le plan d'ensemble du groupe de discussion ont été élaborés par la facilitatrice et acceptés à l'avance par la coordonnatrice du projet (Annexe A).

Sept membres du comité ont participé à la réunion, y compris la coordonnatrice du projet. Le groupe de discussion et l'enquête ont été effectués en anglais. Les réponses initiales à l'enquête et le tableau de papier utilisé pour noter les discussions du groupe se trouvent en possession de la facilitatrice.

## RÉSULTATS

Les résultats recueillis à l'aide des deux méthodes sont compilés et présentés dans ce rapport de façon logique, voire entièrement chronologique. Les citations choisies sont fournies dans le présent document pour illustrer la nature des discussions du groupe. Les réponses à l'enquête sur papier sont compilées à l'annexe B.

## PROCESSUS

### DÉROULEMENT DU PROJET

En général, les membres du comité directeur considèrent que le processus du projet s'est bien déroulé. Elles ont dit que le déroulement du projet était « logique » et « naturel ». Elles ont souligné que le projet comportait de « nombreux volets ». Les questions (préoccupations) ont été abordées rapidement, en partie grâce aux conférences téléphoniques périodiques et aux courriels. L'embauche de la coordonnatrice du projet au début de la phase 2 a résolu tous les problèmes qu'il y avait eu depuis le début.

Les participantes ont fait des commentaires sur la planification créative qui a permis au groupe d'accomplir leur travail dans la limite du budget en synchronisant les réunions et les tâches et en minimisant les frais de déplacement, par exemple. Comme groupe, les participantes ont estimé qu'elles ont été capables de répondre aux demandes de la coordonnatrice et de commenter ou modifier les documents, obtenant un consensus au fur et à mesure de la progression du travail, grâce au désir des membres d'être à l'écoute et disponibles. Les participantes ont souligné que la coordonnatrice fournissait toujours les

renseignements et le contexte requis pour accomplir une tâche de façon « utile et claire », facilitant ainsi leur travail.

Certaines tâches ont pris plus de temps que prévu. Cette situation a été entraînée davantage par les « délais imposés » ou par les ressources insuffisantes que par les exigences du projet en soi. « Parfois, les activités devaient être accomplies rapidement. Il y avait trop de tâches à accomplir à courte échéance. »

### **Prise de décisions**

Les participantes ont mentionné que la décision initiale visant à donner suite à la proposition originale à DRHCC et au projet lui-même a été prise très rapidement. En rétrospective, les participantes ont indiqué que les prévisions budgétaires étaient faibles et que ceci avait parfois freiné le travail à accomplir.

Lorsqu'on leur a demandé leurs opinions sur le processus de prise de décisions tout au long du projet, les participantes ont mentionné qu'il y avait différents niveaux de décisions à prendre au fil des mois. Certaines décisions exigeaient un consentement à l'échelle nationale, soit une entente de chacune des provinces participantes. Il s'agissait à la fois d'un processus formel et informel. Les ententes formelles exigeaient l'assentiment provincial des membres du Consortium. (Comme, par exemple, l'approbation des *Compétences canadiennes pour les sages-femmes*. Toute décision qui aurait une incidence sur la façon dont un organisme de réglementation travaillait dans une province donnée devait être approuvée par les membres du CCOSF). Le consentement formel de l'ensemble du Consortium (outre le comité directeur) était aussi requis pour certains volets du projet comme la mise en œuvre de l'examen national. Le comité directeur a régulièrement pris d'autres décisions et formulé des recommandations sur le projet et le processus en fonction de l'approbation qu'il recevait à titre de représentantes du Consortium.

Les décisions prises pour chaque volet du projet étaient habituellement prises rapidement et efficacement. Dans certains cas, comme l'édition de documents, quelques membres pouvaient prendre des décisions. D'autres membres étaient informées des nouveaux développements par des courriels de la coordonnatrice, mais si elles ne pouvaient pas répondre rapidement, leur silence signifiait leur assentiment. Cette façon de procéder « a bien fonctionné parce qu'il y avait toujours 2 ou 3 membres qui pouvaient apporter leur contribution ». Les participantes ont dit qu'il y avait un « niveau de confiance » parce qu'elles se « connaissaient avant le début du projet », qu'elles « avaient les mêmes valeurs et objectifs et qu'elles se respectaient » et qu'il n'y avait « pas d'intentions cachées ». De plus, les membres ont mentionné que l'efficacité et le sens de l'organisation de la coordonnatrice ont permis qu'elles soient informées d'une demande de décision à venir et qu'elles « obtenaient les renseignements requis pour prendre des décisions suffisamment à l'avance ». Elles ont indiqué qu'elles partageaient la responsabilité des « mauvaises » décisions qu'elles prenaient.

La coordonnatrice du projet a mentionné qu'elle se sentait suffisamment « à l'aise quant au moment où demander que des décisions soient prises ». De nombreuses « tâches devaient être accomplies » concernant nombre d'aspects du projet qui se déroulaient en même temps. Le fait que des conseillères externes soient disponibles s'est avéré utile. Elle a demandé que les participantes recourent aux services des conseillères externes si les réponses au questionnaire international ne correspondaient pas aux attentes initiales et qu'elles avaient besoin d'aide pour interpréter les résultats.

Enfin, les participantes ont dit avoir « appris au sujet du travail à contrat », un sujet que le groupe de discussion a également abordé plus tard.

### **Budget et administration**

Les participantes ont discuté du budget et des aspects administratifs du projet à deux niveaux. Une certaine frustration a été ressentie quant au fait que le personnel du projet de RHDCC affecté au dossier de la SNE ait changé au cours du projet, entraînant des « interprétations diverses » à l'égard des exigences de RHDCC. Les participantes ont indiqué le manque de continuité parfois observé envers l'approche adoptée. Elles ont souligné que les employés de RHDCC ont toujours offert leur soutien. Malheureusement, les employés semblaient « avoir des renseignements différents sur *leurs* (propres) tâches et rôles ». Cette situation a fait en sorte que la coordonnatrice du projet et le comité directeur ont dû passer du temps à examiner les mêmes questions administratives liées au projet avec chacun des nouveaux employés de RHDCC. À titre d'exemple, les participantes ont mentionné le besoin d'expliquer au personnel de RHDCC que le projet avait obtenu la certitude que les trimestres d'exercice décalés (une exigence de RHDCC à cause de la date de début du projet fixée au 15 décembre) ne signifiaient pas qu'un rapport distinct était requis pour le mois de mars.

Lorsqu'elles se sont penchées sur le budget et d'autres questions administratives liées au projet lui-même, les participantes ont utilisé des termes comme « impressionnant », « bonne vision », « efficace » et « efficient » pour le qualifier. Elles ont fait l'éloge non seulement de l'efficacité et du sens de l'organisation de la coordonnatrice du projet, mais aussi de la volonté du groupe lui-même à travailler en respectant les enveloppes budgétaires.

Le budget du projet **n'était pas** suffisant. Les participantes ont mentionné qu'un employé des services administratifs rémunéré aurait dû aider à alléger la charge de travail. Elles ont interprété ce manquement comme un facteur ayant contribué à leur propre incompréhension de ce qui était autorisé d'après les lignes directrices de RHDCC, mais aussi au manque de clarté quant aux lignes directrices originales de RHDCC. Certains volets du projet ont en fait été abandonnés parce qu'ils ne pouvaient être entrepris en respectant le budget. Les participantes ont dit regretter « l'absence de mécanismes pour réévaluer le processus (et le budget requis) lors de son déroulement ».

## Qualité du travail

Les participantes du groupe de discussion étaient unanimes quant à leur satisfaction à l'égard de la qualité du travail effectué au cours du projet. Selon une participante, « nous ne faisons que commencer à percevoir combien il sera utile et comment aller de l'avant ». Le document national sur les compétences, par exemple, est perçu comme un « outil extraordinaire ». Le site Web est une « excellente ressource qui dépasse les attentes ». Le site Web est « pratique, facile à lire, convivial et offre des liens » et est un véritable atout pour les candidates à l'étranger. Les renseignements généraux fournis dans chaque volet « donnent de la crédibilité aux prochaines étapes ».

Les participantes ont mentionné notamment la façon dont les ressources et les documents compilés dans le cadre du projet permettent à chaque province réglementée de connaître les activités qui se déroulent dans les autres provinces. Elles ont mentionné que cela sera aussi très utile pour aider les « nouvelles provinces » qui souhaitent réglementer la profession de sage-femme à l'avenir.

Les participantes ont estimé que l'investissement de RHDCC dans le projet a entraîné une « optimisation des ressources incroyable » et une « valeur ajoutée ». Les outils élaborés aux fins de l'accréditation et de l'évaluation des compétences seront non seulement visibles et utiles pour la profession de sage-femme, mais aussi pour d'autres professions.

## Utilité du projet et résultats

Les participantes devaient commenter l'utilité générale du projet, ainsi que ses résultats. Le premier commentaire effectué est qu'il sera important d'énoncer clairement la **stratégie**. C'est-à-dire que le projet comprendra de nombreux volets et qu'il sera important de définir la stratégie nationale d'évaluation elle-même. Une participante a mentionné ceci : « Si l'objectif est de préciser « ce que nous avons besoin », alors nous l'avons atteint et nous avons une stratégie ». Le groupe a convenu que les résultats et les répercussions de cette recherche visent à ce que le projet SNE soit désigné comme la façon la plus appropriée de procéder et de faciliter l'accès à la profession au Canada pour les sages-femmes formées à l'étranger. Des outils utiles ont été conçus avec rigueur, chacun étant lié au suivant. « Le processus en plusieurs étapes lié à l'examen est *meilleur, et protège mieux le public* » (mots mis en évidence dans la version originale).

De plus, les membres du groupe de discussion ont expliqué que des compétences nationales uniformes donnent lieu à un processus plus homogène et transparent pour les candidates. « La clarté améliore l'accessibilité. » « L'accessibilité et la protection du public n'ont pas à être aux antipodes. » Voici leurs commentaires concernant certains volets du projet :

**Questionnaire international** : a fourni un contexte utile, même s'il ne respectait pas son objectif original

**Interculturel** : pas encore finalisé

**Évaluation du dossier** : reste à déterminer et à harmoniser

**Base de données liée à l'évaluation des titres de compétence** : un bon cadre a été établi; il n'est pas encore finalisé, mais ne figure plus sur la « liste des choses à faire »

**Document sur les modes de transmission** : ne s'est pas avéré aussi utile que prévu au départ

Le résultat de ce projet est que le CCOSF bénéficiera des éléments suivants :

- Une stratégie
- Un examen canadien écrit de reconnaissance visant l'inscription des sages-femmes validé, crédible et défendable
- Des connaissances vérifiées concernant les exigences professionnelles à l'échelle du Canada
- Des outils pour répondre aux besoins non prévus (par exemple, un examen national d'inscription a été désigné comme une exigence pour prescrire des narcotiques par le Bureau des substances contrôlées de Santé Canada)
- Un site Web qui est utile pour les candidates formées à l'étranger, ainsi que pour d'autres besoins du CCOSF
- Les compétences de base définies dans les *Compétences canadiennes pour les sages-femmes*
- Une base de données liée à l'évaluation des titres de compétence
- Un cadre conceptuel pour un programme national de formation d'appoint
- **Toutes** les composantes dans les **deux** langues officielles

En revanche, les participantes ont remarqué que l'élaboration d'un programme de formation d'appoint est une composante importante qui n'a pas encore été finalisée puisqu'elle s'avère plus complexe que ce qui était prévu au départ. Dans le même ordre d'idées, le projet SNE n'a pas été en mesure d'élaborer chaque composante établie.

En résumé, les participantes étaient tout simplement emballées par le fait que leur travail et les résultats du projet SNE sont réellement à la fine pointe. « Il **s'agit** de la meilleure pratique. »

Leurs derniers commentaires ont été qu'elles ont su réaliser un difficile équilibre entre l'élaboration des documents nécessaires avec un budget comprimé et la mise en œuvre intégrale. Une petite subvention finale ou d'autres fonds sont requis pour terminer le projet et le processus pour certains éléments. « Ce serait vraiment dommage de ne pas pouvoir les terminer. »

## Étapes suivantes

Les participantes du groupe de discussion devaient réfléchir aux prochaines étapes à entreprendre. Leur réponse immédiate a été de dire qu'elles savent très bien ce qui doit être accompli : poursuivre l'élaboration de l'examen. Le projet et l'équipe ont fait ce qu'ils étaient en mesure de faire. Ils sont prêts à entreprendre les prochaines étapes, mais doivent obtenir les fonds nécessaires pour accomplir leur travail. Il y a une stratégie et un

plan pour l'examen et les étapes suivantes nécessaires pour toutes les candidates à l'inscription éventuelles. L'élaboration du programme de formation d'appoint et la création de la base de données liée à l'évaluation des titres de compétence sont les prochaines étapes importantes à entreprendre.

En particulier, les participantes ont mentionné les prochaines étapes visant à finaliser non seulement la stratégie nationale d'évaluation mais l'ensemble du processus aux fins d'évaluation et d'inscription des professionnelles formées à l'étranger compétentes.

Les membres du groupe de discussion ont passé quelque temps à examiner ce qui pourrait être inclus dans un plan d'application des connaissances formel (dissémination et communication). Une liste possible comprend les conférences annuelles de l'Association canadienne des sages-femmes et de l'Association canadienne pour la reconnaissance des acquis, des revues professionnelles évaluées par des pairs, des rapports, des notes d'information sur les politiques et des documents en langage clair.

De nombreuses autres professions commencent tout juste à explorer l'évaluation axée sur les compétences et les résultats de ce projet pourraient bien être pris en compte aux fins d'adaptation et d'adoption par d'autres organismes de réglementation. Les participantes estiment aussi qu'elles peuvent offrir à RHDCC des conseils stratégiques fondés sur les preuves en matière de ressources humaines saines et d'accréditation. Les participantes ont souligné qu'elles ont appris à connaître l'ampleur des travaux à accomplir et qu'elles pourraient offrir leurs conseils sur les ressources administratives, logistiques et financières plus réalistes qui sont requises dans le cadre d'un projet national d'évaluation. L'utilité particulière du CCOSF en soi est de reconnaître où se situent les différences à travers le pays et en quoi elles consistent.

## **Autres commentaires et évaluation**

À la fin du groupe de discussion, les participantes devaient commenter et évaluer tout autre aspect du projet SNE qui n'avait pas déjà été examiné durant l'après-midi.

Parmi les défis auxquels elles ont été confrontées, les participantes ont mentionné notamment les problèmes associés au logiciel, qui étaient peut-être reliés au petit budget dont elles disposaient, mais ceux-ci ont été résolus. L'aspect le plus difficile du travail tout au long du projet a été l'incapacité des agents contractuels à satisfaire aux besoins du projet. Une partie du travail donné à contrat a dû être reprise pour être acceptable.

Les participantes ont conclu que le projet est un succès. Elles craignent toutefois que le nombre relativement petit de sages-femmes au Canada à l'heure actuelle ne constitue un défi pour soutenir certains des outils d'évaluation nouvellement élaborés. Il pourrait ne pas y avoir une compréhension universelle quant à l'utilité de continuer à élaborer et à maintenir ces outils et, en particulier, il pourrait être difficile de trouver des ressources financières et humaines pour ce type de travail. Elles prévoient cependant qu'au cours des

prochaines années, le renforcement des capacités s'avérera inestimable en soi : pour le public, les sages-femmes formées à l'étranger et d'autres professions.

## RÉSUMÉ ET CONCLUSIONS

Il est manifeste que le succès lié au projet de recherche sur une stratégie nationale d'évaluation découle du dévouement et de la confiance mutuelle des femmes en cause. Dans le cadre d'un budget comprimé, le projet a atteint ses objectifs et son intention. De plus, il a permis de déterminer les autres activités requises pour assurer son succès continu.

En atteignant les objectifs de cette évaluation, le comité directeur et la coordonnatrice du projet ont été en mesure de définir comment le projet SNE avait atteint ses buts et relevé les défis.

Les résultats du projet SNE devraient être perçus comme les documents et processus à la fine pointe qu'ils sont vraiment. Le projet peut servir à décrire les composantes et les attributs d'un processus national d'évaluation des compétences pour la réglementation professionnelle dans cette discipline, l'évaluation aux fins d'inscription de sages-femmes qualifiées aux antécédents divers dans les provinces et les territoires du Canada qui réglementent actuellement la profession de sage-femme, ainsi qu'un processus d'évaluation qui fera progresser la réglementation des sages-femmes dans les provinces qui n'ont pas encore de législation. La majorité des travaux effectués dans le cadre du projet sur une stratégie nationale d'évaluation peuvent également s'appliquer à d'autres professions.

Les recommandations spécifiques à l'intention de RHDCC sont les suivantes :

1. Préciser les lignes directrices de la proposition concernant les enveloppes budgétaires à la fois pour l'élaboration et la mise en œuvre de demandes acceptées.
2. Établir un processus pour permettre la réévaluation des exigences budgétaires à mi-mandat par l'entremise de projets.
3. Assurer des messages uniformes, y compris des documents adéquats sur les décisions et la correspondance antérieures aux nouveaux employés du projet.
4. Offrir un soutien pour faire le suivi des recommandations du projet afin d'assurer le succès continu des initiatives nationales d'évaluation qui ont découlé de ce projet.
5. Reconnaître les réalisations du projet SNE et examiner les occasions d'utiliser les résultats pour élaborer un processus d'accréditation et d'évaluation des compétences dans d'autres disciplines.

## ANNEXE A

### QUESTIONNAIRE DE SONDAGE POUR L'ÉVALUATION SNE

1. Processus du projet de recherche sur une Stratégie nationale d'évaluation. Veuillez évaluer les points suivants en fonction de votre expérience et de vos attentes.

*(1 = très insatisfaisant, 5 = excellent)*

<b>Point</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>S.O.</b>
1.1 Expérience positive si vous y avez participé						
1.2 Pouvoir des membres individuels de l'équipe						
1.3 Participation à la prise de décisions						
1.4 Entente sur le processus de recherche						
1.5 Attentes uniformes quant au rôle						
1.6 Réalisation des activités de recherche						
1.7 Rédaction et présentation des rapports						
1.8 Communication de l'équipe						
1.9 Gestion du budget						
1.10 Aptitude à respecter les échéances						
1.11 Précision des attentes						
1.12 Coordination du comité directeur						
1.13 Réponse des consultants externes						
1.14 Mécanismes de résolution de problèmes						
1.15 Disponibilité de l'information						
1.16 Autre :						

2. Quel est votre niveau de satisfaction envers les résultats du projet de recherche SNE?

*(1 = niveau de satisfaction très faible, 5 = niveau de satisfaction très élevé)*

<b>Point</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>
2.1 Qualité des résultats de recherche					
2.2 Qualité des rapports de recherche					
2.3 Communication des résultats de recherche					
2.4 Élaboration de recommandations pratiques					
2.5 Atteinte des objectifs du projet					
2.6 Utilité des résultats pour les objectifs du projet					
2.7 Autre :					

3. Selon vous, lesquels des aspects suivants de la **recherche** ont donné de bons résultats?  
(1 = n'a pas donné de bons résultats, 5 = a donné de très bons résultats)

<b>Point</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>
3.1 Questionnaire international					
3.2 Analyse documentaire					
3.3 Groupes de discussion					
3.4 Élaboration du processus lié à l'examen					
3.5 Entrevues clés					
3.6 Diversité interculturelle					
3,7 Autre :					

4. Comment évalueriez-vous les aspects suivants de la **SNE** qui **découlent** du projet de recherche?  
(1 = très insatisfaisant, 5 = excellent)

<b>Point</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>
4.1 Documentation des lignes directrices provinciales					
4.2 Lacunes et analyse de la formation d'appoint					
4.3 Évaluation des dossiers					
4.4 Élaboration de l'examen					
4.5 Projet pilote de l'examen					
4,6 Autre :					

5. Comment évalueriez-vous les aspects suivants du soutien au financement pour le projet de recherche **SNE**?  
(1 = très insatisfaisant, 5 = excellent)

<b>Point</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>
5.1 Attentes du bailleur de fonds envers les résultats					
5.2 Flux des fonds					
5.3 Importance de la subvention relativement aux travaux entrepris					
5.4 Échéances					
5.5 Communication avec l'équipe du projet					
5.6 Autre :					

***Merci de votre participation!***

## ANNEXE B

### RÉPONSES AU QUESTIONNAIRE DE SONDAGE POUR L'ÉVALUATION SNE

1. Processus du projet de recherche sur une Stratégie nationale d'évaluation. Veuillez évaluer les points suivants en fonction de votre expérience et de vos attentes.

(1 = très insatisfaisant, 5 = excellent)

<b>Point</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>3 ½</b>	<b>4</b>	<b>4 ½</b>	<b>5</b>	<b>S.O.</b>
1.1 Expérience positive si vous y avez participé					1		5	
1.2 Pouvoir des membres individuels de l'équipe				1	3		3	
1.3 Participation à la prise de décisions					2		4	
1.4 Entente sur le processus de recherche							6	
1.5 Attentes uniformes quant au rôle						1	4	1
1.6 Réalisation des activités de recherche					1		4	1
1.7 Rédaction et présentation des rapports					1		5	
1.8 Communication de l'équipe					1	1	3	1
1.9 Gestion du budget			1			1	4	
1.10 Aptitude à respecter les échéances					3 ½		3	
1.11 Précision des attentes					3 ½		2	1
1.12 Coordination du comité directeur					1		3	
1.13 Réponse des consultants externes						1	1	4
1.14 Mécanismes de résolution de problèmes					1		5	
1.15 Disponibilité de l'information					1		4	1
1.16 Autre : « Certaines personnes étaient plus en mesure d'avoir une influence sur l'équipe, mais chacune en avait la possibilité » 1.2 « je n'avais pas suffisamment d'expérience (s.o.) » « les échéances n'étaient pas toujours réalistes à cause du bailleur de fonds » 1.10								

2. Quel est votre niveau de satisfaction envers les résultats du projet de recherche SNE?

(1 = niveau de satisfaction très faible, 5 = niveau de satisfaction très élevé)

<b>Point</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>4 ½</b>	<b>5</b>
2.1 Qualité des résultats de recherche				2	2	2
2.2 Qualité des rapports de recherche				1		4
2.3 Communication des résultats de recherche			2		1	3
2.4 Élaboration de recommandations pratiques				1		5
2.5 Atteinte des objectifs du projet				3		3
2.6 Utilité des résultats pour les objectifs du projet				2		4
2.7 Autre : « 2.2 S.O. Autres commentaires à venir »						

3. Selon vous, lesquels des aspects suivants de la **recherche** ont donné de bons résultats?  
(1 = n'a pas donné de bons résultats, 5 = a donné de très bons résultats)

Point	1	2	2½	3	3½	4	4½	5
3.1 Questionnaire international		1	1	1	2			1
3.2 Analyse documentaire				1		3		2
3.3 Groupes de discussion « incertaine »				1		3	1	
3.4 Élaboration du processus lié à l'examen						2		4
3.5 Entrevues clés « incertaine »						2	1	1
3.6 Diversité interculturelle	1	1		2				
3.7 Autre : « pas terminé » 3.6 « incertaine parce que je ne me souviens pas » « pas encore terminé » 3.6								

4. Comment évalueriez-vous les aspects suivants de la **SNE** qui **découlent** du projet de recherche? (1 = très insatisfaisant, 5 = excellent)

Point	1	1½	2	3	3½	4	4½	5
4.1 Documentation des lignes directrices provinciales					1	2	1	2
4.2 Lacunes et analyse de la formation d'appoint				2		1	1	2
4.3 Évaluation des dossiers « incertaine parce que je ne me souviens pas » « en cours »	1	1		1				1
4.4 Élaboration de l'examen « à poursuivre »						1		5
4.5 Projet pilote de l'examen « s.o. »						2		2
4,6 Autre : site Web Compétences canadiennes « d'autres travaux sont nécessaires »				1		1		5 5

5. Comment évalueriez-vous les aspects suivants du soutien au financement pour le projet de recherche **SNE**?  
(1 = très insatisfaisant, 5 = excellent)

Point	1	2	2½	3	3½	4	4½	5
5.1 Attentes du bailleur de fonds envers les résultats				1		3		
5.2 Flux des fonds « Incertaine »					1	1		
5.3 Importance de la subvention relativement aux travaux entrepris		3	1	2				
5.4 Échéances		2				2		
5.5 Communication avec l'équipe du projet							1	1
5,6 Autre : « a limité ce que nous aurions pu accomplir » 5.3								

